

# DU - Pharmacie

## Vers une pratique officinale actualisée (SFC)

### Objectifs

Tout mode d'exercice de la profession de pharmacien est subordonné à l'inscription à l'Ordre national des pharmaciens. Aussi, lorsqu'un pharmacien souhaite exercer en pharmacie d'officine alors qu'il n'a pas eu d'activité dans ce secteur pendant 5 ans, il doit justifier auprès d'une commission d'insuffisance professionnelle, qu'il a engagé une démarche d'actualisation de ses connaissances et réalisé un stage conventionné en pharmacie d'officine.

Ce DU est précisément destiné aux pharmaciens souhaitant acquérir ou actualiser leurs connaissances dans le domaine de la pharmacie d'officine ainsi que réaliser un stage conventionné en officine.

Le DU est mutualisé avec les éléments pédagogiques professionnalisant des Unités d'Enseignement de la formation initiale, parcours « pharmacie d'officine » de la Faculté de pharmacie, mis à jour chaque année.

Le DU devra permettre aux diplômés qui n'avaient pas suivi le parcours pharmacie d'officine (uniquement après 5 ans d'activité professionnelle, hors secteur officinal) et à ceux ayant interrompu leur activité professionnelle officinale pendant 5 ans, de mettre à jour leurs connaissances et leurs pratiques.

Ce DU n'est donc pas destiné à offrir une formation complémentaire de l'offre initiale.

### Insertion professionnelle

[Insertion professionnelle des étudiants.](#)

### Les + de la formation

Permet de mettre à jour les connaissances scientifiques nécessaires à l'activité du pharmacien d'officine et d'actualiser la pratique officinale compte tenu de l'évolution permanente de la profession.

### Critères de recrutement

- Être titulaire du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien (art. L.4221-2 CSP),

- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un autre État de l'Union européenne et ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France (art. L.4221-4 CSP)

- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un État tiers et reconnu par les autorités administratives françaises comme ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France (art. L.4221-12 CSP).

Ne pourront candidater que des pharmaciens diplômés dont le diplôme de Docteur en Pharmacie date d'au moins 5 ans. Le recrutement se fera sur dossier, suivi si nécessaire d'un entretien par le jury d'admission constitué du responsable du DU, de l'enseignant en charge de l'enseignement de pharmacie pratique, de l'enseignant en charge des stages et d'un pharmacien d'officine maître de stage.

Le DU se déroulera sur un an. Les enseignements seront assurés de septembre à juin.

Le DU reposant essentiellement sur des enseignements de formation initiale, il n'y a pas de nombre minimum en dessous duquel la formation ne peut pas ouvrir.

### Candidater

Pour toute candidature, merci de prendre contact avec [Mme Frédérique Costes](#).

Composante	• <a href="#">Faculté de pharmacie</a>
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +6
Volume global d'heures	112
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	• FC (Formation continue)
Lieu	Faculté de Pharmacie
Campus	• Campus Illkirch-Graffenstaden
Stage	Oui
Alternance	Non

### Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Aménagement pour les publics ayant un [profil spécifique](#).

Accueil des personnes en situation de handicap

Le Service de la vie universitaire – Mission handicap propose un dispositif d'accueil et d'accompagnement spécifique pour permettre aux personnes en situation de handicap de se former dans les meilleures conditions possibles. [Pour en savoir plus](#)

Toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation, en fonction du besoin.

Merci de vous adresser au correspondant handicap du SFC.

### Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Formation continue: consultez directement les tarifs auprès du [Service formation continue](#).

### Contacts

#### Responsable pédagogique

- [Pascal Wehrle](#)

#### Référente administrative

Les candidatures sont reçues chaque année au plus tard le 1er juin, pour une réponse d'admission au 15 juillet.

- [Frederique Costes](#)

#### **Autres contacts**

Faculté de pharmacie - [Service scolarité](#)

## **Prérequis obligatoires**

- Être titulaire du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien (art. L.4221-2 CSP),
- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un autre État de l'Union européenne et ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France (art. L.4221-4 CSP),
- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un État tiers et reconnu par les autorités administratives françaises comme ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France (art. L.4221-12 CSP).

Ne pourront candidater que des pharmaciens diplômés dont le diplôme de Docteur en Pharmacie date d'au moins 5 ans. Le recrutement se fera sur dossier, suivi si nécessaire d'un entretien par le jury d'admission constitué du responsable du DU, de l'enseignant en charge de l'enseignement de pharmacie pratique, de l'enseignant en charge des stages et d'un pharmacien d'officine maître de stage.

## **Présentation et organisation de l'équipe pédagogique**

Équipe pédagogique engagée dans la formation initiale, parcours pharmacie d'officine, avec l'intervention de nouveaux professionnels de santé.

Responsable pédagogique : M. [Pascal Wehrlé](#)

# Programme des enseignements

## Vers une pratique officinale actualisée (SFC)

### DU Pharmacie - Vers une pratique officinale actualisée (SFC)

Semestre 1				
	CM	TD	TP	CI
Ateliers de pratique officinale	-	22,5h	3h	-
Éducation thérapeutique et suivi du patient	22h	18h	-	-
Conférences pré-stage	-	33h	-	-
Règles de prescription des ordonnances, disp. des prod. de santé	-	13,5h	-	-

Semestre 2				
	CM	TD	TP	CI
Stage de pratique professionnelle (DU)	-	-	-	-